Envoyé en préfecture le 05/03/2026
Reçu en préfecture le 05/03/2026
Publié le
ID : 022-212200547-20260225-2026_02_25_02-DE

ERQUY
L'air qu'il vous faut !

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CCAS

SÉANCE DU MERCREDI 25 FÉVRIER 2026

L'An deux mil vingt-six, le **Mercredi 25 février à dix-huit heures**, le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale légalement convoqué par expédition en date du 12 février 2026, s'est réuni au C.C.A.S. à la Maison Sociale sous la Présidence de Monsieur Henri LABBÉ, Président du Centre Communal d'Action Sociale.

Madame Brigitte GUINARD, Conseillère municipale et membre du C.C.A.S. a été élue Secrétaire de Séance.

C.C.A.S. du 25-02-2026				
An	Mois	Jour	QN°	Subd
2026	02	25	02	00

❑ **CONVENTION D'OBJECTIFS ET DE CO-FINANCEMENT ENTRE LE CCAS D'ERQUY ET L'ASSOCIATION LE SLOOP D'ERQUY « LA SAINTE-JEANNE »**

MEMBRES DU CCAS	11
PRÉSENCE MAXIMALE	10
MANDANTS PERMANENTS	00
ABSENTS TOUTE LA SÉANCE	01
APTES A VOTER	10

CONVOCATION	12-01-2026
RÉUNION	25-02-2026
AFFICHAGE	Sans objet
TRANSMISSION	
Contrôle de Légalité : DCLE/2	

RECENSEMENT DES CONSEILLERS			Questions Traitées Par les Présents		Présents	Absents	Mandans	PROCURATIONS	
	NOMS ET PRÉNOMS	TITRES	Première Question	Dernière Question				MANDATAIRES	
MEMBRES ÉLUS	LABBÉ HENRI	Président du C.C.A.S.			1	0	0		DÉSIGNATION DES MANDATAIRES
	BERTIN JOSYANE	Vice-présidente			1	0	0		
	CHARLOT KARINE	Conseillère Municipale			1	0	0		
	DONNARD ROXANE	Conseillère Municipale			1	0	0		
	GUINARD BRIGITTE	Conseillère Municipale			1	0	0		
	DETREZ NICOLE	Conseillère Municipale			1	0	0		
MEMBRES EXTÉRIEURS	CRAMOISAN ANNICK	Membre Extérieur			1	0	0		
	DURAND FRANÇOISE	Membre Extérieur			1	0	0		
	LONCLE GENEVIEVE	Membre Extérieur			1	0	0		
	MARTIN ISABELLE	Membre Extérieur			0	0	1		
	RENAULT ANDRE	Membre Extérieur			1	0	0		
DÉCOMPTE DE LA PARTICIPATION LA PLUS ÉLEVÉE					10	01	00		

Envoyé en préfecture le 05/03/2026
Reçu en préfecture le 05/03/2026
Publié le
ID : 022-212200547-20260225-2026_02_25_02-DE

Conseil du 25-02-2026				
An	Mois	Jour	QN°	Subd
2026	02	25	02	00

❑ **CONVENTION D'OBJECTIFS ET DE CO-FINANCEMENT ENTRE LE CCAS D'ERQUY ET L'ASSOCIATION LE SLOOP D'ERQUY « LA SAINTE-JEANNE »**

Monsieur le Président du C.C.A.S. informe le Conseil d'Administration qu'il convient de renouveler, pour 2026-2027, la convention avec l'association du Sloop d'Erquy « La Sainte Jeanne » établie pour 2024-2025 et soumise à délibération en date du 09 avril 2024.

Le Centre Communal d'Action Sociale, par sa politique volontariste, souhaite permettre à des personnes isolées de rompre leur isolement et à des familles en situation précaire de profiter des sorties en mer proposées par l'association « La Sainte Jeanne ».

Cette convention a pour but de fixer des objectifs quant à l'engagement de l'association Le Sloop d'Erquy de réaliser des actions conforme à son objet social dont les sorties en mer.

En contrepartie, le Centre Communal d'Action Sociale s'engage, le temps de la durée de la convention, à verser une subvention annuelle d'un montant de 1100 euros afin que l'association accueille gratuitement les usagers du CCAS et de la maison sociale que ces derniers leur proposeront.

Invité à se Prononcer, le Conseil d'Administration,
Après en avoir Délibéré, DÉCIDE,

D'AUTORISER le Président ou la Vice-présidente du CCAS à signer la convention d'objectifs et de co-financement avec l'association Le Sloop d'Erquy « La Sainte Jeanne ».

D'ACCORDER un subvention annuelle de 1100 euros à l'association pour la période couverte par ladite convention. Cette subvention sera versée selon l'échéancier qui suit : 25% au 30 avril, 50% au 31 mai et 25% au 31 août de chaque année pour la durée de la convention.

DE RAPPELER que la présente délibération peut faire objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Rennes dans un délai de deux mois à compter de la réception par le représentant de l'État dans le département et de sa publication.

Sens de la Décision						Approbation		Décompte des Suffrages			
Élus	Présents	Mandants	Absents	Retrait	Habilités	Abstenus	Votants	Blancs	Exprimés	Pour	Contre
11	10	00	01	00	10	00	10	00	10	10	00

Le Président du CCAS,
Henri LABBÉ,
ERQUY, le 25 février 2026

Ville d'Erquy
Centre Communal d'Action Sociale
(Côtes d'Armor)